

Motion populaire « Inclure Wavre et Thielle dans le réseau de transports publics urbains »

Sonia Pellegrini  
Grand'Rue 30

2075 Wavre Classement	<input checked="" type="checkbox"/> transmis à <i>CC → C6</i>
<b>R</b> 08 JAN. 2020	<input checked="" type="checkbox"/> copie électr. à <i>5 cc + pdt C6</i>
	<input checked="" type="checkbox"/> GED par SAdm
adm. <i>[Signature]</i>	<input type="checkbox"/> GED par
CC le	<input type="checkbox"/> à conserver / à détruire

Conseil communal  
Commune de la Tène  
2074 Marin-Epagnier

Wavre, le 3 janvier 2020

Dépôt Motion populaire « Inclure Wavre et Thielle dans le réseau de transports publics urbains »

Messieurs les Conseillers communaux,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

**Au nom de ses 202 signataires**, nous déposons la motion populaire « **Inclure Wavre et Thielle dans le réseau de transports publics urbains** ». Le texte demande une amélioration significative de la desserte en transports publics de ces deux zones de la Commune. La situation actuelle ne répond pas adéquatement aux besoins des écoliers scolarisés à St-Blaise et Marin, et pas du tout aux besoins des jeunes en formation qui doivent pouvoir rejoindre les villes et accéder au réseau ferroviaire.

**La motion populaire est assortie de la clause d'urgence**. En effet, Wavre et Thielle comptent actuellement de nombreux enfants et adolescents, notamment suite à l'arrivée d'environ 55 nouveaux ménages dans les nouveaux quartiers. Le problème de mobilité requiert donc une solution rapide et en temps voulus. Une solution qui n'arriverait que dans 5 ou 10 arriverait à contretemps des besoins.

**Les 202 signatures ont été récoltées entre le 6 et le 20 décembre 2019, soit en un temps record. Un habitant sur cinq des zones concernées l'a signée**. Cela signale un problème bien réel, auquel nous sommes convaincus que les Autorités communales sauront se montrer sensibles. Il en va aussi d'une question d'égalité de traitement entre les enfants et adolescents d'une seule et même Commune en ce qui concerne l'accès à la formation, à la vie sociale, culturelle et sportive.

**Comme le suggère la motion, une solution par étape est envisageable, voire probablement nécessaire**. Une solution provisoire doit être mise à disposition pour améliorer la situation durant la période nécessaire à l'étude et à la mise en œuvre du projet qui permettra de véritablement raccorder Wavre et Thielle au réseau de transports publics urbains. Au-delà des options classiques, nous demandons à ce que toutes les possibilités soient étudiées (p.ex. midi-bus en partenariat avec Migros Marin-Centre sur le modèle mis en place au Locle, projet de navette autonome en collaboration avec l'EPFL).

Les dépositaires remercient les Autorités communales du bon accueil qu'elles sauront réserver à cette demande et se tiennent volontiers à disposition pour tout complément d'information et discussion.

Dans l'intervalle, nous vous prions de recevoir, Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, nos salutations distinguées.

Pour les signataires :

Sonia Pellegrini

*S. Pellegrini*

## Motion populaire « Inclure Wavre et Thielle dans le réseau de transports publics urbains »

Conseil communal  
Commune de la Tène  
2074 Marin-Epagnier

Wavre, le 6 décembre 2019

### Motion populaire « Inclure Wavre et Thielle dans le réseau de transports publics urbains »

#### Motivations

Les quartiers d'habitation de Wavre et Thielle, partie intégrante de la Commune de la Tène, ne disposent d'aucune infrastructure locale, hormis l'école de Wavre accueillant les petits enfants (niveaux Harmos 1-7 ; 4 à 10 ans). Ainsi toutes les activités de la vie courante impliquent des déplacements hors de ces localités. Or ces localités sont insuffisamment desservies par les transports publics. La desserte par le car postal 132/133, aussi précieuse soit-elle, ne répond pas de manière satisfaisante aux besoins.

Le problème est particulièrement aigu pour les enfants, adolescents et jeunes en formation.

- Dès l'âge de 10 ans, les enfants de Wavre et Thielle sont scolarisés à St-Blaise ou à Marin. Or les horaires du bus postal correspondent mal à ceux de l'école (arrivée en retard, départ avant la fin des cours, attente d'une heure dans la rue à certaines heures, 20' pour le repas de midi).
- Par la suite, les jeunes devraient pouvoir se rendre au lycée, dans une école professionnelle ou à l'université, en ville de Neuchâtel, de la Chaux-de-fonds ou plus loin encore. L'incompatibilité des horaires pose de gros problèmes aux familles concernées.
- De même, toutes les activités sportives, culturelles, ou tout simplement le catéchisme ou les cours de langue et culture étrangères ont lieu à St-Blaise/Marin. De fait, un enfant dont les parents ne sont pas disponibles pour « faire le taxi » est tout simplement exclu de toute vie sportive et culturelle faute d'un moyen autonome pour se déplacer.

De l'absence d'un accès adéquat aux transports publics résulte une inégalité de traitement importante entre les enfants et jeunes domiciliés sur la même commune.

#### Demandes formulées

- 1) **A court terme, demande de réorganisation des horaires de car postal :** la population demande une amélioration significative de la liaison en car postal dès la rentrée prochaine, tenant adéquatement compte des besoins des différents usagers.
- 2) **Mise-en-œuvre d'une solution permettant aux habitants de Wavre et Thielle de rejoindre le réseau de transports publics urbains neuchâtelois, dans un délai de deux ans.** De nouveaux quartiers se sont ouverts dans les localités de Wavre, Thielle et à Paul-Vouga, accroissant le nombre d'enfants, d'adolescents et de jeunes en formation. Le besoin de mobilité est aigu maintenant. C'est pourquoi la population demande qu'une solution soient mise-en-œuvre rapidement pour connecter adéquatement Wavre et Thielle aux réseaux de transports publics urbains et ferroviaires. Parmi les solutions imaginées figurent l'extension de la ligne 101/107 et le recours à des mini/midi-bus (privés ou publics) permettant de rejoindre les gares et le réseau TN.
- 3) **Intégration pleine et entière de Wavre et Thielle dans le concept de mobilité accompagnant le Pôle de développement économique.** Le pôle de développement économique constitue une extension de Marin-Epagnier en direction de Wavre et Thielle. Le Plan d'aménagement local l'accompagnant doit établir un concept de mobilité. Cela représente une occasion unique de repenser les relations de mobilité entre les trois grandes zones constituant la commune de la Tène pour en faire un territoire unique et interconnecté. La population demande que le concept de mobilité retenu intègre pleinement les localités de Wavre et Thielle et réponde aux besoins modernes de mobilité.



Auguste-Bachelin 4  
2074 Marin-Epagnier  
Tél. +41 (0) 32 886 65 00  
www.commune-la-tene.ch  
commune.la-tene@ne.ch

n/réf. CC/aj

La Tène, le 13 janvier 2020

### Attestation qualité d'électeur

**Concerne : Motion populaire**

**« Inclure Wavre et Thielle dans le réseau de transports publics urbains »**

Nous attestons la réception de 25 listes portant 202 signatures.

Se fondant sur la Loi sur les droits politiques (LDP) du 17 octobre 1984, le Contrôle des habitants de la commune de La Tène atteste que les 25 listes jointes portent **196 signatures valables** de citoyens qui ont qualité d'électeur en matière communale et exercent leurs droits politiques dans ladite commune.

6 signatures ne sont pas valables pour les motifs suivants :

- f3 – non domicilié ou ne vivant plus dans la commune : 3 signataires
- f1 – non citoyen suisse (Permis de séjour B) : 3 signataires

Sceau du service :



Préposée au registre des électeurs :

Signature manuscrite :

Fonction :

Lieu :

Date :

Alzi  
Préposée au contrôle des habitants  
La Tène  
13 janvier 2020